

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



Union – Discipline – Travail

**MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE**

**BUREAU DE COORDINATION DES PROGRAMMES EMPLOI
(BCP-Emploi)**



**PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR (PADES)**

Crédit n° : IDA-6383-CI

**TERMES DE REFERENCE
POUR LE RECRUTEMENT D'UN(E) SPECIALISTE EN
DEVELOPPEMENT SOCIAL POUR LE BUREAU DE
COORDINATION DES PROGRAMMES EMPLOI**

Février 2020

1. CONTEXTE

Le Gouvernement de Côte d'Ivoire a obtenu des fonds de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant de 100 000 000 millions USD en vue de financer le Projet d'Appui au Développement de l'Enseignement Supérieur (PADES). Le PADES vise à apporter un soutien au développement de l'enseignement supérieur : (i) en améliorant la pertinence et la qualité des programmes d'enseignement supérieur ; (ii) en améliorant l'employabilité des diplômés ; et, (iii) en renforçant les capacités institutionnelles du MESRS et des Etablissements d'Enseignement Supérieur (EES).

Plus spécifiquement, le projet permettra de soutenir, d'une part, une série d'investissements combinés à des politiques de réforme de la gouvernance tertiaire et du financement public, et d'autre part, les projets du gouvernement visant à élargir et à améliorer le système d'enseignement supérieur grâce à des incitations appropriées pour améliorer la qualité de l'enseignement en Côte d'Ivoire dans le but de mettre en place des programmes plus adaptés aux besoins du marché du travail.

Les composantes du projet se présentent comme suit :

1. Renforcement de la Gestion de l'Enseignement Supérieur ;
2. Amélioration des programmes professionnels de courte durée ;
3. Amélioration de l'employabilité des diplômés dans les universités publiques et l'Institut National Polytechnique Houphouët Boigny (INPHB).

La gestion du projet est assurée par le Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) qui a également la responsabilité de la mise en œuvre du Projet Emploi Jeune et Développement des Compétences (PEJEDEC) et le Projet C2D Emploi des Jeunes financés respectivement par la Banque mondiale et l'Agence Française de Développement.

Dans le souci de renforcer son équipe, le BCP-Emploi souhaite utiliser les fonds du PADES pour recruter un (une) Spécialiste en Développement Social dont les responsabilités, les tâches ainsi que le profil sont définies dans les présents termes de référence.

2. TACHES ET RESPONSABILITES DU (DE LA) SPECIALISTE EN DEVELOPPEMENT SOCIAL

Sous l'autorité du Coordonnateur du BCP-Emploi et la supervision directe du Responsable de la Cellule Programmation et Suivi-Évaluation, le (la) Spécialiste en Développement social aura la responsabilité d'apporter un appui technique au projet, en particulier sur les questions d'inclusion sociale, du genre, des mesures de sauvegarde sociale, de la gestion des plaintes, etc.. et de de s'assurer que toutes ses préoccupations sont pleinement prises en compte dans le cadre des travaux de planification et d'exécution de l'ensemble des activités du Projet des différentes composantes des projets sous la responsabilité du BCP-Emploi.

A ce titre, il (elle) accomplit les tâches spécifiques suivantes :

- Travailler en étroite collaboration avec les autres responsables des composantes pour l'intégration des aspects Genre et des Mesures de Sauvegarde Sociale dans le Programme de Travail et Budget Annuel (PTBA) ;
- Assurer la formalisation de la prise en compte des aspects genre dans toutes les activités du projet au niveau de sa zone d'intervention ;
- Contribuer à la définition de données désagrégées par genre pour les indicateurs de suivi ;
- Identifier les groupes défavorisés et marginalisés (femmes, jeunes, rapatriés etc.), et formule des appuis spécifiques à apporter dans les domaines d'intervention du projet ;
- Suivre la mise en œuvre des activités prévues liées aux Genres, Aspects fonciers et à l'application des mesures de sauvegarde sociale (OP 4.12, OP4.10,) ;
- Coordonner et assurer la gestion des plaintes dans le cadre du projet ;
- Mettre en œuvre des stratégies visant à faciliter l'intégration des femmes dans tous les organes de concertation ;
- Déterminer les moyens à mettre en œuvre (formations, études, enquêtes, etc.) pour l'atteinte des objectifs du Projet dans le domaine du genre, foncier et des mesures de sauvegarde sociale ;
- Planifier et superviser des activités du Volet Genre ;
- Etablir et superviser des conventions OPDL pour la planification locale ;
- Superviser des activités d'appui aux comités en charge des ressources en eau et du foncier ;
- Suivre de la prise en compte du genre dans toutes les activités du projet ;
- Participer au S&E sur les aspects planification locale ;
- Appui à l'accès des femmes et groupes défavorisés au foncier ;
- Veiller à la sécurisation foncière individuelle ou collective des irrigants ;
- Veiller à une bonne prise en compte des aspects fonciers au niveau des investissements réalisés par le projet ;
- Veiller à bien intégrer et capitaliser les avancées du processus national (feuille de route et la politique foncière) dans les pratiques de terrain du PARIIS-RIM ;
- Etablir des contacts étroits avec les différents services décentralisés, projets et partenaires intervenant dans le domaine de compétence ;
- Capitaliser la problématique Genre dans le domaine de l'irrigation, rédaction de réflexions thématiques, participation à des séminaires ;
- Rédiger les rapports d'exécution des activités périodiques (trimestriel, semestriel, annuel) ;

- Préparer les projets des TDR pour les activités nécessitant des évaluations de sélection sociale pouvant aboutir à des PAR et appuie le recrutement de consultants et bureaux d'études qualifiés pour mener lesdites études ;
- Collaborer avec le spécialiste en sauvegarde environnementale du projet dans la préparation, la mise en œuvre et le suivi des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) et des Plans d'Action de Réinstallation (PAR) pour les activités du PADES, selon les directives de la Banque mondiale, telles que traitées dans le Cadre de Gestion Environnementale et Sociale et le Cadre Politique de Réinstallation de la Banque mondiale ;
- S'assurer que les questions de Violences Basées sur le Genre sont incluses dans les PGES chantiers des Entreprises et que les clauses environnementales et sociales sont incluses dans leurs contrats
- S'assurer de la prise en compte des dispositions des politiques en matière de sauvegarde sociale dans la conduite des activités du projet ;
- S'assurer que toute la documentation des donations volontaires des aménagements (périmètres et barrages) utilisées par le projet soit en règle avec les critères établis par les politiques de sauvegarde de la Banque mondiale ;
- Veiller à la conception et à la mise en place du mécanisme de gestion des plaintes et recours des projets gérés par le BCP-Emploi ;
- Coordonner et suivre la réalisation des actions sociales destinées à renforcer les capacités des structures impliquées dans la mise en œuvre des Projets gérés par la BCP-Emploi ;
- Superviser et suivre le processus de mise en œuvre des activités de réinstallation des populations affectées, notamment, les recensements des populations, les mesures de compensations, la gestion des plaintes, etc... ;
- Superviser la mise en œuvre des formations identifiées dans le Plan annuel de formation des Projets gérés par le BCP-Emploi ;
- Informer, sensibiliser et aider les structures bénéficiaires des Projets gérés par BCP-Emploi à mieux prendre en compte les questions sociales dans les activités des Projets ;
- Développer un système de concertation, de coordination et d'échanges avec les structures impliquées dans la mise en œuvre et le suivi de l'application des mesures de sauvegarde social des Projets gérés par le BCP-Emploi ;
- Elaborer les rapports et notes entrant dans le cadre de sa mission et appuie les autres spécialistes au sein du BCP-Emploi pour les éléments relevant de sa compétence, notamment, le Responsable du Suivi-évaluation et les spécialistes techniques des composantes ;
- Suivre le processus d'élaboration et de mise en œuvre de mécanisme de gestion de plainte ;
- Exécuter toute autre tâche relative à ses fonctions que le Coordonnateur du Projet aura à lui confier.

Responsabilités communes avec les autres spécialistes :

- Contribuer à l'établissement des conventions avec les structures des services publics et les organisations représentatives des producteurs, niveau national et déconcentré, dans son domaine d'expertise ;
- Contribuer à la préparation des termes de référence, des dossiers techniques et financiers, des dossiers de consultations, d'appel d'offres et contrats de marché de service, fournitures et travaux, dans son domaine de compétence ;
- Suivre, contrôler et évaluer les contrats des opérateurs et prestataires de service avec les services techniques dans son domaine de compétence ;
- Appuyer le processus d'amélioration permanente des solutions dans son domaine de compétence, notamment en participant aux dispositifs de production et de gestion des connaissances (organes nationaux de concertation et plateformes multi-acteurs au niveau des ZIP) ;
- Assurer une veille technique dans son domaine de compétence ;
- Appuyer techniquement et capitaliser les expériences dans son domaine de compétence et fait le lien avec les autres domaines.

3. DUREE DU CONTRAT

Le (la) Spécialiste en Développement Social sera recruté(e) pour une durée d'un an à compter de sa date de prise de service. Au terme de cette période et après évaluation satisfaisante des performances de l'employé(e), le contrat sera renouvelé sur la durée de mise en œuvre du PADES avec l'avis de non objection de la Banque mondiale.

4. PROFIL DE CANDIDATURE

- Avoir un diplôme supérieur équivalent à au moins un Bac + 4 années en Sciences Sociales, Socio Economie Agroéconomie ou discipline équivalente.
- Justifier d'une expérience d'au moins cinq (5) ans dans le domaine de la gestion sociale et de la promotion des personnes vulnérables et du genre, notamment l'analyse du milieu, la promotion féminine, l'emploi des jeunes, la prise en compte des groupes les plus vulnérables dont au moins deux (2) ans dans le cadre des projets financés par les Partenaires Techniques et Financier (PTF) à savoir la Banque mondiale, l'AFD, l'Union Européenne, la BAD etc.
- Très bonnes connaissances du contexte du monde de l'enseignement supérieur serait un atout.
- Avoir suivi des formations complémentaires dans le domaine de la gestion des impacts sociaux des projets environnementaux.

- Aptitudes à orienter les activités proposées vers une participation accrue des femmes et des groupes défavorisés au développement de la zone d'intervention du Projet.
- Bonne condition physique avec aptitudes à effectuer de fréquents déplacements sur le terrain.
- Avoir une parfaite maîtrise du français (expression et compréhension orales et écrites) et de bonnes capacités rédactionnelles, de communication et un esprit d'analyse et de synthèse.
- Bonne connaissance de l'outil informatique.

5. CONSTITUTION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les candidat(e)s intéressé(e)s devront transmettre un dossier de candidature en langue française et en cinq (5) exemplaires (original + 4 copies) comprenant :

- Une lettre de motivation adressée au Coordonnateur du BCP-Emploi ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé comportant des informations démontrant que le candidat possède les qualifications, expériences et aptitudes pertinentes pour le poste avec mention d'au moins trois (3) références professionnelles ;
- Une copie du diplôme ;
- Une copie des attestations ou certificats de travail.

Les dossiers de candidature doivent être déposés au plus tard le **mardi 10 mars 2020 à 16 heures**, à l'adresse mentionnée ci-dessous, sous pli fermé portant la suscription : **« Candidature au poste de Spécialiste en Développement Social au BCP-Emploi. »**.

L'adresse de dépôt des dossiers de candidature est la suivante : **Secrétariat du Bureau de Coordination des Programmes Emploi (BCP-Emploi) Abidjan – Cocody II Plateaux, derrière le restaurant BMW, à proximité de l'Ambassade de Mauritanie, 06 BP 2281 Abidjan 06, Rue K35, Villa 412, Tél : 22 411 184.**

Tout dépôt de candidature devra être enregistré sur la fiche de réception des dossiers de candidature disponible au Secrétariat du BCP-Emploi.

Les candidatures féminines sont fortement encouragées.

6. PROCEDURES DE SELECTION

Le recrutement du (de la) Spécialiste en Développement Social sera effectué suivant la méthode de sélection de consultants individuels par appel à candidature conformément aux règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) édition juillet 2016, révisée en août 2018.

Le recrutement comportera deux (2) phases :

- une phase de présélection des candidats par l'établissement d'une liste restreinte des candidats les plus qualifiés pour le poste au regard de l'analyse de leurs CV ;
- une phase d'interview des candidats présélectionnés sur la liste restreinte approuvée par la Banque mondiale.

Le candidat retenu à l'issue de la phase d'interview sera invité à une séance de négociation de son contrat de travail.

NB : Les candidats ayant le statut de fonctionnaire devront satisfaire aux exigences de la clause 3.23.d des Règlements susvisées.